

N/Réf. : SC2024.10.10

Affaire suivie par : Sylvie CHEVALIER

☎ 03.23.38.70.52

✉ sylvie.chevalier@ville-chauny.fr

Objet : conseil municipal

Chauny, le 10 octobre 2024

Cher(e) collègue,

Je vous invite à participer à la réunion du conseil municipal qui se tiendra le :

JEUDI 17 OCTOBRE 2024
à 19 heures

salle du conseil municipal de l'hôtel de ville de CHAUNY, 1^{er} étage, en vue d'examiner les questions portées à l'ordre du jour ci-dessous :

ORDRE DU JOUR :

01 - Adoption du procès-verbal de la séance du 27 juin 2024

02 - Communications

03 – Protection sociale complémentaire – participation employeur à la garantie « maintien de salaire »

04- Tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2025 – créations et suppressions de postes

05 - Temps de travail – annualisation personnel de l'ALSH

06 - Délibération sur le temps de travail – modification de l'annexe 2 – bornes journalières du personnel de la médiathèque

07 - Régime indemnitaire – filière police municipale – mise en œuvre de l'Indemnité Spéciale de fonction et d'Engagement

08 - Assurance des risques statutaires – choix de l'attributaire – convention de gestion du contrat par le CDG02 – autorisation à donner à M. le Maire d'accomplir les formalités subséquentes

09 - Renouvellement de la convention d'adhésion au service de prévention et santé au travail du CDG02 pour 2025-2028

10 - SEDA (Société d'Équipement du Département de l'Aisne) - approbation du rapport des mandataires – exercice 2023

11 - Société SPL Xdemat – rapport d'activités 2023

12 - Cimetière communal - reprise administrative d'une concession perpétuelle en état d'abandon – autorisation à donner à monsieur le maire d'accomplir les formalités subséquentes

13 – Révision d'une autorisation de programme (AP) et de crédits de paiement (CP) pour :
* la construction de deux terrains de padel au complexe sportif Léo Lagrange
* l'aménagement d'un gîte dans une ancienne maison éclusière
* la réhabilitation du marché couvert

14 - Décision modificative n°2

15 – Attributions de compensation définitives 2024

16 - Classe de découverte 2025 – participation communale

17 - Gestion et exploitation d'un port de plaisance rue du Port – convention d'occupation temporaire du domaine public fluvial standard n°21922411043 avec VNF – autorisation à donner à Monsieur le Maire de signer la convention et d'accomplir les formalités subséquentes

18 - Halte fluviale – convention de gestion et d'exploitation avec l'Association Chaunoise Tourisme et Activités Nautiques (ACTAN) pour l'accueil des plaisanciers sur le port de plaisance de Chauny – autorisation à donner à Monsieur le Maire de signer la convention et d'accomplir les formalités subséquentes

Je compte sur votre présence et vous prie d'agréer, cher(e) collègue, l'assurance de ma considération distinguée.

 Le Maire,
Emmanuel LIEVIN.